

## Inscrivez-vous !

Préinscription directement sur  
[www.liguepacatennis.com](http://www.liguepacatennis.com) ou  
scannez le QR code suivant:

Pour plus de renseignements :  
Victoria TICARRO

☎ 06 80 59 93 75

✉ [victoria.ticarro@fft.fr](mailto:victoria.ticarro@fft.fr)



## FORMATION

### DESJEPS

MENTION TENNIS

### Session

### 2027-2028

Formation sur 18 mois

## Où et Quand ?



**DATES DE FORMATION :**  
**DU 31 AOÛT 2026 AU**  
**25 JANVIER 2028**



## Lieu

### AIX EN PROVENCE

Date limite d'inscription du dépôt du dossier :  
dernière date de dépôt du dossier :  
**Vendredi 3 Juillet 2026**

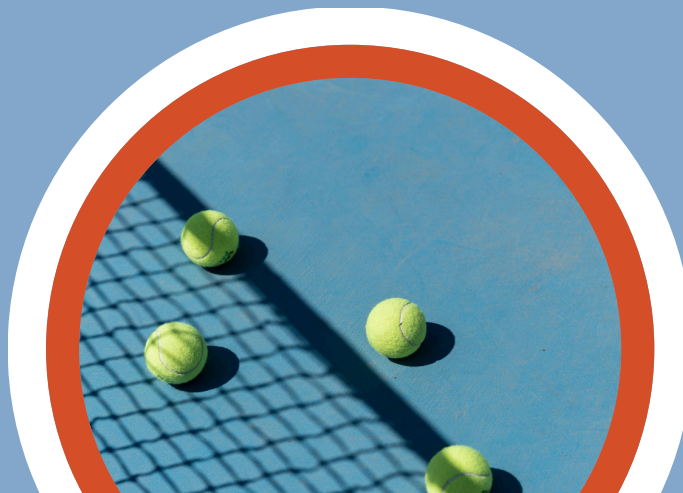
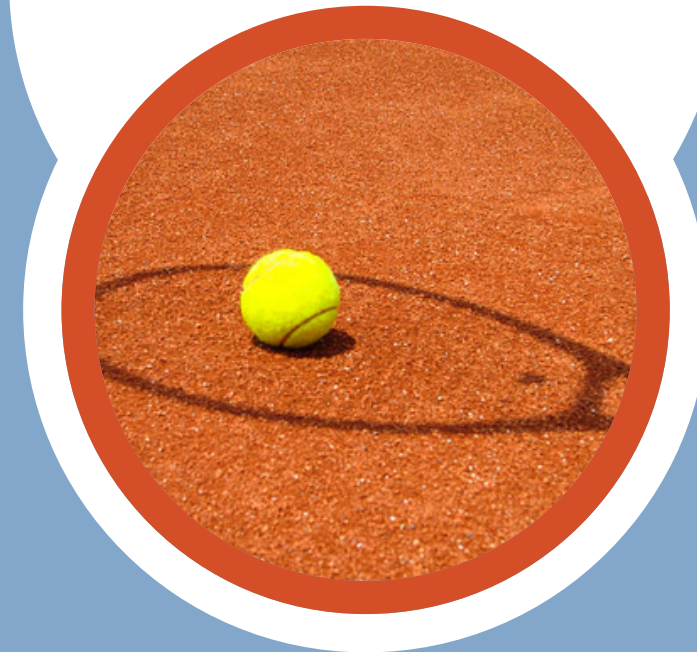
**Tests d'entrée à la formation au centre de  
formation de la Ligue Provence-Alpes-  
Côte d'Azur :**

Dernière session de test :  
**Vendredi 10 juillet 2026**

## Nous écrire



Centre de Formation Ligue  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
1175 Chemin des Cruyes  
13090 Aix en Provence



LIGUE  
PROVENCE ALPES  
CÔTE D'AZUR

#### Partenaires privés



#### Partenaires publics



# Le contrat d'apprentissage

Le Fédération Française de Tennis accompagne les clubs dans l'élaboration des contrats d'apprentissage de leur stagiaire. Le contrat est conclu entre le club, le stagiaire et la Fédération Française de Tennis

## Durée légale de la formation

EN CENTRE DE FORMATION

700 heures



60 heures complémentaires en collaboration avec l'équipe technique régionale

500 heures

EN STRUCTURE D'ACCUEIL

## Stagiaire en contrat d'apprentissage (sur 18 mois)



35 Heures par semaine

7 heures en centre de formation

28 heures en structure d'accueil

## À quel prix ?

12 800 €

En alternance, vos frais de formation peuvent être financés tout ou partie par l'entreprise.



## Programme

UC1

"Être capable de Construire la stratégie d'une organisation du secteur tennis"

UC2

"Être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur tennis"

UC3

"Être capable diriger un système d'entraînement en tennis"

UC4

"Être capable d'encadrer la discipline tennis en sécurité"

## Prérequis

- Avoir le PSC1
- Être licencié
- Avoir le classement 15 minimum (**exempté si titulaire du diplôme du DEJEPS**)
- Carte professionnelle valide
- Une expérience de 500 heures d'enseignement (**exempté si titulaire du diplôme DEJEPS**)
- Avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois
- Satisfaire aux épreuves d'admission

## À la sortie ?

- Entraîneur de haut niveau dans une discipline sportive.
- Directeur sportif dans une association, une entreprise.
- Directeur socioculturel